Quelques données clés sur les migrations et l'asile

Voici quelques données clés pour vous aider à remettre en contexte la situation des réfugiés et personnes migrantes et combattre certains préjugés. Il a vocation à être enrichi. Merci d'envoyer vos suggestions à contact@voxpublic.fr

La version en ligne de ce document sera régulièrement mise à jour sur le site des Etats généraux des migrations <u>www.eg-migrations.org</u>

Mettre le nombre de migrant.e.s en perspective

- 243 millions de personnes vivent dans un autre pays que celui où elles sont nées, soit 3,3% de la population mondiale. (Source : ONU)
- 66% des personnes migrantes en Europe proviennent d'un autre pays européen (Source : ONU)
- 76 millions de personnes nées hors des frontières de l'Europe vivent sur son territoire, soit 10% de sa population. En Océanie, c'est 21% et en Amérique du Nord 15%. (Source : ONU)
- Les pays en développement accueillent 86% des personnes réfugiées dans le monde. (Source : ONU)
- L'Europe accueille **8 réfugié.e.s pour 1000 habitants** contre 183 pour 1000 au Liban. (Source : ONU)
- 48% des migrants dans le monde sont des migrantes. (Source : ONU)
- L'âge moyen des migrant.e.s arrivé.e.s en France depuis 2012 est de 28 ans. (Source : Cimade)
- Pour 2017, le nombre de demandes d'asile enregistré par l'OFPRA s'est élevé à 100 412, en hausse de 17 % par rapport à 2016.
- En 2016, la France a enregistré 78 000 premières demandes d'asile contre 280 000 pour l'Allemagne (ministère de l'Intérieur France/ ministère de l'Intérieur Allemagne)

Migrer au péril de sa vie

- Depuis 2014, plus de 10 000 personnes en migration ont perdu la vie en Méditerranée. (source : ONU)
- En 2017, 4 migrants sont morts dans le Calaisis, 14 en 2016 et 18 en 2015, selon un décompte de la préfecture du Pas-de-Calais. (source : Préfecture du Pas-de-Calais)

Rétention et expulsion

- En 2016, plus de 50 000 personnes, dont 4 507 enfants, ont été enfermés dans des centres de rétention administrative. (source : Cimade)
- En 2017, plus de 40 000 demandeurs d'asile ont été ciblés par une
 « procédure Dublin » visant le transfert vers un autre pays européen. Ils étaient 6 000 en 2014, 12 000 en 2015 et 22 000 en 2016. (source : ministère de l'Intérieur)

Emploi et intégration

 Une personne ayant formulé une demande d'asile doit attendre 9 mois avant de pouvoir légalement travailler, et sous réserve d'obtention d'une autorisation provisoire de travail de « courte durée ». (source : Service-public.fr)

Mineurs non-accompagnés.

- En 2017, il y avait environ 25 000 mineurs étrangers isolés sur le territoire français. En 2016, il y en avait plus de 60 000 en Allemagne. (source : Sénat / BuMF-Allemagne)
- De nombreuses demandes de protection au titre de mineur isolé sont rejetées sur des critères non-objectifs, comme le tri au faciès excluant de nombreux jeunes, jugés trop âgés. Les agents se basent notamment sur la pilosité faciale, ou la proéminence de la pomme d'Adam des jeunes migrants. (source : Infomie / Assemblée Nationale – rapport Jean-Michel Clément.)



Ce document a été réalisé par VoxPublic en soutien aux Etats Généraux des Migrations (février 2018)

Contact et informations: contact@voxpublic.org